
Procès-verbal de la réunion ordinaire du CSE de l'UES DDB du 31 mars 2022

Participants :

Direction		Présent	Absent
Aude MERCERON-GUILLET	Présidente du CSE	x	
Noémie NGO	Responsable Ressources Humaines	x	
Elus du CSE			
Edwige ATZERT		x	
Erick BARBOTTE		x	
Laurent CIRRI			x
Thierry DARTOIS		x	
Christine GARCIA-GUICHETEAU		x	
Valérie PELERIN		x	
Marie-Raphaële ROLLET		x	
Corinne VULLIEZ		x	
Invité de la Direction			
Michel HUPPERT	Directeur Administratif et Financier	x	

ORDRE DU JOUR

Questions à l'initiative des membres du CSE	3
I. Approbation des PV ordinaires des CSE des 27/01 et 24/02.	3
II. Marche des affaires.	3
III. Téléphonie via Teams (PC et Téléphones portables).	4
IV. Questions diverses.	4
Questions à l'initiative de la direction	5
V. Point sur la situation des agences dans le cadre de la pandémie Covid-19 et les mesures prises par les agences d'un point de vue sanitaire et organisationnel.	5
VI. Point sur le lancement des entretiens (développement, charge du travail et professionnel).	5
VII. Point sur la participation.	5
VIII. Questions diverses.	6

En raison de la situation sanitaire liée à la Covid-19, la réunion s'est faite à distance, sous la présidence d'Aude Merceron-Guillet.

Les questions de l'ordre du jour n'ont pas été traitées selon le déroulement prévu.

QUESTIONS A L'INITIATIVE DES MEMBRES DU CSE

I. Approbation des PV ordinaires des CSE des 27/01 et 24/02.

Ils ont été envoyés la veille avec les corrections.

Quelques remarques sont faites sur la présence de certains chiffres que la direction souhaiterait ne pas voir figurés.

II. Marche des affaires.

L'année 2022 est celle des incertitudes, annonce Michel Huppert.

En termes de compétition, l'agence est en finale sur BeIN Sport qui vient d'être présenté. Il y a une demande pour Le Petit Marseillais, une compétition sur Hennessy Chinese New Year dont la réponse est attendue dans les dix ou quinze jours qui viennent et McDo sur une nouvelle action que ce client mène. S'ajoute à cela, VGCRF, une filiale de VW qui en est aux prémices.

Les objectifs économiques ne pourront être atteints que par l'inbizz avec Salomon, LCL, Le Bon Coin, Glen Morangie, LVMH, Thalys, Uber, Ubisoft ou Royal Canin. La réduction des compétitions en ce moment permet de se donner du temps pour s'organiser car les équipes créatives sont déjà débordées par l'activité en cours.

En réponse à une élue, rien de plus concernant Tag ou Center Parcs. Demeure toutefois l'incertitude sur le groupe VW qui a demandé de retravailler les honoraires en raison de la crise ukrainienne. Cela impacte l'ensemble de la marque, excepté pour l'instant la DPS et nécessitera de structurer au mieux notre organisation pour ce client.

Michel Huppert fait part de la perte de la compétition Kiabi pour Score DDB qui concernait principalement Lille et rappelle celle de Krys pour DDB. Il répète que la productivité est indispensable au regard du financier qu'il est face à ce nouveau contexte. Les gains récents de Yaos ou de Google contribuent certes aux revenus mais ne compensent pas les baisses subies par ailleurs.

En réponse à une élue, il précise que la personne clé sur l'organisation de la création reste Alexander Kalchev et qu'en termes de production par exemple, une Picard Factory nécessite un investissement important avant de remplir les objectifs attendus. Le sujet de la productivité se traite donc client par client.

Au sujet de Glen Morangie, l'utilisation des services de Gun Inside reste ponctuelle, la production étant habituellement renvoyée vers des centres de production spécialisés, explique-t-il à un élu.

Michel Huppert informe également les élus que l'agence est remise en compétition sur le budget mondial de Cupra/Seat à partir de juillet prochain. Il confirme que de plus en plus, les annonceurs procèdent à des actions ponctuelles, comme le suggère une élue.

III. Téléphonie via Teams (PC et Téléphones portables).

Michel Huppert précise qu'il est toujours en attente de la décision d'Omnicom. Désormais, la création d'une simple adresse mail est centralisée à New-York, la logique de gestion ayant été mutualisée. Ce passage à la téléphonie via Teams se fera néanmoins sur la base d'une décision prise par chaque agence même si l'accord d'Omnicom est globalement acquis. Il a l'espoir d'une mise en place pour janvier 2023 en sachant qu'Omnicom souhaite appliquer la norme Iso 27001 en ce qui concerne l'IT, afin que chaque processus soit identique quelle que soit l'agence.

IV. Questions diverses.

Sans objet.

QUESTIONS A L'INITIATIVE DE LA DIRECTION

V. Point sur la situation des agences dans le cadre de la pandémie Covid-19 et les mesures prises par les agences d'un point de vue sanitaire et organisationnel.

Aude Merceron-Guillet constate que spontanément les personnes ont remis leur masque car il s'agit probablement d'une sixième vague. Il y a beaucoup plus de cas parmi le personnel mais ils sont dus à des contaminations extérieures. Les symptômes sont divers entre gros rhume, céphalées ou maux de gorge avec une grosse fatigue durant sept à dix jours. On note également le retour de la grippe.

Il n'est pas exclu qu'un message soit transmis pour inviter chacun à rester vigilant, l'entreprise ne pouvant à date obliger au port du masque, la solution hydroalcoolique restant néanmoins disponible.

VI. Point sur le lancement des entretiens (développement, charge du travail et professionnel).

Un mail a été envoyé aux collaborateurs de l'agence pour les informer de la mise en place de ces entretiens en version numérique. Tous les managers qui le souhaitaient ont été formés à son usage et tout semble se dérouler correctement.

En réponse à une élue, Aude Merceron-Guillet précise qu'en absence d'une évaluation antérieure, on repart de zéro car cela n'aurait pas de sens de repartir sur des objectifs d'il y a deux ans. Et s'il y a eu envoi des évaluations antérieures au RH par les managers, ces évaluations restent consultables en cas de perte par les collaborateurs.

VII. Point sur la participation.

Un message a été envoyé récemment à toute l'agence par Michel Huppert, informant d'une participation forte pour l'année 2021 versée en mai 2022 sur le PEE et le PERCO des salariés.

Comme tous les ans, seront organisés des entretiens individuels de vingt minutes environ avec Nicolas Sicot d'AXA pour être conseillé sur le placement de ces sommes d'argent les 26 avril et 10 mai prochain. Elle le communiquera quinze jours ou trois semaines avant.

Enfin, le 19 avril 2022, une réunion d'information en distanciel sera organisée entre 12h30 et 13h15 pour expliquer comment la participation fonctionne, les modalités de versement, le régime fiscal, les conditions de déblocage, bref une réponse aux questions générales que les collaborateurs pourraient se poser.

Pour répondre à l'interrogation d'une élue, Aude Merceron-Guillet informera les représentants d'AXA du souhait de disposer d'un imprimé rappelant ces éléments à l'issue de cette réunion par exemple.

Le montant de la participation dépend des résultats avant impôts des entreprises, le mode de calcul est défini par le législateur.

VIII. Questions diverses.

Aude Merceron-Guillet précise que les informations présentées ci-dessous feront l'objet d'un processus d'information/consultation ultérieurement.

Michel Huppert remercie tout d'abord les collaborateurs avec lesquels il travaille sur ce projet d'aménagement des locaux.

Au rez-de-chaussée, en face des benches qui accueilleront la société Portland qui arrivera le 1^{er} mai, deux salles de réunion seront a priori installées. Les services de gestion resteront de l'autre côté de la cloison intermédiaire, les services généraux sur le dernier bench avant les services IT avec les équipes du Brand Content.

Il annonce que ses équipes de gestion testeront le flex même si demeure accessible le même nombre de places que celui de ses collaborateurs. Des casiers pour y laisser ses affaires sont à l'étude, l'idée étant d'apprendre à gérer cette situation en fonction des organisations personnelles de chacun entre jours de présence et de télétravail.

En réponse à une élue, Michel Huppert explique que ses équipes ont déjà l'habitude de travailler avec la confidentialité, certaines détenant des informations que les autres ne partagent pas. Quant aux équipes du Brand Content, cela ne concerne que deux ou trois personnes et cela ne lui paraît pas poser de problème.

En ce qui concerne Score DDB, le bench qui accueillait les équipes d'Yves Rocher a été libéré pour laisser plus de places aux collaborateurs de cette agence qui en manquaient. L'équipe d'Yves Rocher a été déplacée à l'étage dédié à Seat.

Au quatrième étage du bâtiment B, un petit réaménagement a été effectué pour permettre à deux collaboratrices récemment nommées Directrices de création de s'installer plus isolément.

Enfin, il y a un projet global d'aménagement de l'agence, notamment en ce qui concerne le regroupement de la création entre le troisième (qui ne bougera pas) et le quatrième étage ou la mise en place d'espaces dédiés à certaines cellules. Concernant les commerciaux, ils sont environ quatre-vingts mais ne disposeront que de soixante-dix places. La situation est différente pour les équipes du digital qui travaillent souvent à distance. Ces données entreront évidemment dans l'élaboration finale du projet.

Les travaux sur la façade ont été retardées en raison d'autorisation de la mairie non encore obtenue.

Michel Huppert précise que l'agence a eu l'accord sur l'enveloppe budgétaire concernant la création de nouvelles salles de réunion, y compris l'amélioration acoustique des anciennes et le rajout de quatre salons acoustiques. Enfin, il annonce qu'Omnicom a accepté que DDB reste six années de plus à compter d'avril 2023. Il ajoute qu'il a obtenu l'acceptation orale du déménagement de Score DDB Lille dans de nouveaux locaux à Villeneuve d'Ascq avec des espaces collaboratifs, choix qui était préféré à celui envisagé auprès de GUN à Lille.

Un élu souligne que certains outils informatiques sont déficients comme le VPN, le Wifi ou le Secure Share.

Michel Huppert connaît ce problème car il semblerait qu'il existe des perturbateurs d'ondes à l'extérieur de l'immeuble qui rend instable le Wifi par exemple. Quant au reste, même s'il y a eu des améliorations depuis les confinements, il demeure la nécessité de progresser sur ces sujets.

Michel Huppert en profite pour interroger les élus sur le retour des collaborateurs depuis la nouvelle organisation en deux jours possible de télétravail et trois jours de présence.

Les élus pensent que c'est encore trop tôt pour se faire une opinion précise.

Michel Huppert précise que la moyenne a été évaluée entre 250 et 300 personnes présentes les mardi, mercredi et jeudi, voire le lundi. La réflexion porte sur une éventuelle inscription sur tablette ou en passant le badge pour évaluer un taux de présence plus précis même si perdure la volonté de conserver une souplesse dans cette organisation.

En réponse à un élu qui s'inquiétait du taux d'occupation des équipes de gestion dans ce nouvel aménagement, les benches était prévus pour accueillir sept personnes, ce qui ne changera pas. Du moment que le travail est fait, il laisse chacun s'organiser au mieux. S'il y a un souci, il suffira d'en parler.

En réponse à une élue, le Brand Content devrait à termes être regroupé.

Prochaine réunion ordinaire le 26 avril 2022 à 15h00.

COMITE D'ENTREPRISE UES DDB
73/75 rue La Condamine
75017 PARIS
01 53 32 60 00

